

**CONSEIL MUNICIPAL
DU
VENDREDI 29 MAI 2009**

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Pascal PONCET, Suzanne RICHARD, Jean-Yves FARJON, Madeleine VEILLAS, Bernard MEIER, Sabine FIVET, Jean-Michel BRISSAY-CHATRE, Gérard REBOULET, Nicolas OSSEDAT, Jean-Yves MOISSONNIER, Daniel CHALOT, Marie-France COUDOUR, Emmanuelle BARLERIN, Cyril EPINAT, Patrick MOUSSÉ.

ABSENTS : 0

EXTENSION DU CIMETIERE

La commission d'appel d'offres réunie le samedi 4 avril dernier a ouvert les plis des six entreprises qui ont répondu pour le lot A (terrassements – voirie – évacuation des eaux pluviales. Estimation : 55.261,75 € HT) et des deux entreprises qui ont répondu pour le lot B (maçonnerie – serrurerie. Estimation : 57.080,50 € HT). L'analyse technique et financière a ensuite été établie par le service Ingénierie Publique de la D.D.E.A. Il en ressort la proposition suivante :

LOTA : Entreprise LARRUE « Aux Pierres » 42720 VOUGY 47.257,50 € HT

LOT B : Du fait de l'écart entre l'estimation prévisionnelle de la DDEA et les propositions, l'appel d'offre est déclaré sans suite pour raison d'intérêt de la collectivité.

Décision de relancer une consultation avec propositions à remettre au plus tard le vendredi 19 juin 2009 à 16 H.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise LARRUE et autorise le Maire à signer les pièces afférentes audit marché et de relancer la consultation du lot B.

DECISION MODIFICATIVE – INVESTISSEMENT – B.P. COMMUNE – EXERCICE 2009

Lors du vote du budget primitif pour l'exercice en cours, était créée une ligne d'investissement pour l'acquisition d'une broyeuse pour un montant de 9.148 € TTC. L'acquisition de cet outil peut- être reportée. Il est préféré refaire l'étanchéité du toit du garage du bâtiment communal (ex Perception) qui revêt un caractère d'urgence. A l'unanimité des membres présents, il est décidé de :

- ✘ Supprimer la ligne « broyeuse » et annuler le crédit correspondant ;
 - ✘ Créer la ligne « étanchéité du toit du garage de l'ex Perception » et y inscrire un crédit de 4.950 € TTC
- A noter que le Conseil Général est informé du changement pour les enveloppes cantonales.

PISCINE 2009 : RECRUTEMENT DU RESPONSABLE DE LA BILLETTERIE

Au conseil municipal d'avril, étaient désignés les trois adjoints au responsable billetterie : Charlène SOLLALLIER, Laurine BERGERON et Jean-Charles SANTIER.
Madame BALICHARD était retenue comme agent d'entretien.

Une nouvelle offre d'emploi a été insérée dans la presse avec réponse demandée au plus tard le 15 mai :

Le Conseil Municipal, avec 14 voix pour et 1 abstention, donne la priorité à Mademoiselle Virginie DUFOUR et à Monsieur Jean-Luc GODARD, dans le cas d'indisponibilité de Mademoiselle DUFOUR.

PLAN LOCAL D'URBANISME : P.A.D.D.

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme, il a été discuté des axes que la communes souhaite développer dans son P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) Le PADD est un document qui au sein du PLU indique les grandes orientations de la communes. Il est retenu :

- maintien des services actuels à minima et confortement de ces activités indispensables. (commerces, services, santé,...)
- poursuite d'une politique attractive pour d'autres activités
- objectif d'une population portée à 1500 habitants pour maintenir les services précédemment évoqués et permettre une rentrée fiscale plus adaptée au patrimoine important de la commune.
- réhabilitation de l'habitat ancien.
- assainissement capable de supporter au moins 2000 équivalents habitants. (des activités produisent à elles seules 300 équivalent habitants)
- conservation d'un caractère rural

PLAN LOCAL D'URBANISME : MARCHÉ AVEC CARRÉ LONG

Un marché initial avait été conclu avec le cabinet CARRÉ LONG par l'ancienne municipalité sur la base de l'élaboration d'une carte communale. Du fait de « l'abandon » de la carte communale au profit du plan local d'urbanisme en 2006 par cette même municipalité, un nouveau cadre avait été mis au point.

A ce jour, le marché initial a dépassé sa date de fin de prestations.

Il est convenu à l'unanimité de passer n nouveau marché à procédure adaptée sans mise en concurrence redéfinissant les missions restant à faire et celles réalisées, les coûts et les délais au même bureau d'études.

ASSAINISSEMENT : TRAVAUX A LA CROIX VALLIER

Suite à la consultation, neuf entreprises ont remis leurs propositions. Après analyses technique et financière par la DDEA, c'est SADE qui a été retenue par la Commission d'Appel d'Offres. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes au marché précité.

Une réunion préparatoire avec le SIEL et ETDE (enfouissement des réseaux secs), la DDEA (représentée par David Goutorbe), SADE, SA3E (mission CSPS) a fixé une première réunion de chantier le jeudi 11 juin.

ASSAINISSEMENT : CONSULTATION POUR MISSION D'ASSAINISSEMENT

Les dernières études de diagnostic du réseau d'assainissement datent de 1996 et de 1998. Or, depuis toutes ces années, des éléments nouveaux ont modifié l'état des lieux existant (infiltration d'eaux **claires** parasites, ...). Il est donc décidé à l'unanimité de consulter quelques bureaux d'études spécialisés afin de faire une synthèse des études déjà réalisées, des travaux déjà réalisés, des travaux à prévoir pour prendre en compte des éléments techniques nouveaux à identifier afin de détenir un document réactualisé à fournir aux services étatiques.

ASSAINISSEMENT : CONVENTION AVEC LA M.A.G.E. : RENOUELEMENT

La Mission Départementale d'Assistance à la Gestion de l'Eau (M.A.G.E.) intervient dans le cadre d'une convention d'assistance technique sur la station d'épuration. L'actuelle convention arrive à échéance le 30 juin 2009. Aussi, le renouvellement de la convention est voté à l'unanimité pour une nouvelle période de quatre ans.

ASSAINISSEMENT : PROPOSITIONS DES BANQUES SUITE A CONSULTATION POUR PRET DE 100.000 €

En mars dernier, le Conseil Municipal décidait de consulter les quatre établissements bancaires présents sur la commune pour un emprunt d'un montant de 100.000 euros permettant d'abonder le budget Assainissement.

Trois ont répondu étant entendu que du fait de la variation rapide des taux, il conviendra de procéder à une nouvelle consultation lorsqu'il sera décidé de réaliser ce prêt. Il s'agissait d'avoir simplement un ordre d'idée à ce jour.

VANDALISME

Depuis quelques semaines, d'importantes d'exactions se sont déroulées (jardinières du mur de l'école publique, tags...). A chaque fois, plainte est déposée en gendarmerie et déclaration faite auprès de GROUPAMA (protection juridique). Concernant les derniers méfaits (tags), la commune se voit dans l'obligation de se porter « partie civile »... le Maire a pris contact avec le Procureur de la République. (cf courrier à la population)

DEMANDES DE SUBVENTION

- Comité des Fêtes : pas de suite donnée. Un courrier a été transmis au Président de l'Association expliquant la position de la municipalité.
- France Alzheimer : pas de suite donnée.

QUESTIONS DIVERSES

- ✘ Scrutin du 7 juin : de 8 H à 18 H. Un planning a été mis au point
- ✘ La Poste : Monsieur Yves NICOLIN a fait part des changements d'horaires d'ouverture du bureau de poste de Saint Just-en-Chevalet au Directeur concerné au niveau national et des problèmes posés à la population active.
- ✘ « Tables ouvertes » : sur le thème des produits de terroir, un casse-croûte « géant » se déroulera le dimanche 11 octobre prochain. Cet évènement sera porté par l'Union des Commerçants. C'est la Ville de Roanne qui nous a aimablement proposé cet événement avec un soutien important de communication. (30 000 dépliants).

La séance est levée à 22 H 45